

Zeitschrift: Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband =
organe officiel de la Société fédérale des orchestres

Band: 55 (1993-1994)

Heft: 498

Rubrik: Bericht der Musikkommission : zu Traktanden 7 = Rapport de la
commission de musique : point 7 de l'ordre du jour

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Zum Schluss danke ich allen meinen Kolleginnen und Kollegen in Zentralvorstand und Musikkommission für die sehr schöne und erspriessliche Zusammenarbeit. Ich weiss jetzt schon, dass mir diese Kameradschaft fehlen wird. Danken möchte ich dem Bundesamt für Kultur: ohne die Subvention könnte der EOY nicht leben, geschweige denn gedeihen. Ich danke unserer Übersetzerin und Redaktorin, die auch in schwierigen Zeiten stets zur Stelle ist und unglücklich rasch und qualitativ hervorragend mitarbeitet: Eliane Tyran. Ich danke allen Orchestern für die Musik, mit welcher sie sich und ihr Publikum erfreuen, den Dirigenten, Solisten und Vorstandsmitgliedern für die grosse Arbeit vor und hinter den Kulissen. Mein Dank richtet sich an all jene, die unseren Bestrebungen mit Sympathie und tatkräftiger Unterstützung begegnen. Mein Wunsch für die Zukunft des EOY? Den spare ich auf, für die Delegiertenversammlung vom 8. Mai 1993 in Zürich.

Unterkuhl, im März 1993
Jürg Nyffenegger, Zentralpräsident

Point 5 de l'ordre du jour

Ma dernière année en tant que président central de la SFO a été marquée par les conséquences «après Soleure». Il s'agissait de rembourser un déficit considérable causé par la Rencontre européenne des orchestres en 1991. C'est presque un miracle que d'y être arrivé. Le Canton de Beme, le fonds de la Fête nationale et les membres de la SFO ont contribué de manière substantielle à le réduire. Je profite de l'occasion pour vous remercier encore de votre soutien. Tous les dons et contributions, ainsi que le strict respect du programme d'économies du Comité central ont permis d'atteindre les objectifs souhaités, si bien que le 8 mai 1993, je pourrai remettre la présidence en d'autres mains avec le sentiment du devoir accompli. L'année écoulée fut aussi importante sur un autre plan. En été, la Bibliothèque centrale a dû déménager une fois de plus. Heureusement, la SFO a trouvé, dans le Service suisse aux bibliothèques, un partenaire adéquat, disposant d'un personnel bien formé. La reprise de la Bibliothèque centrale s'est faite sans difficultés apparentes. Nous maîtrisons désormais les coûts qui ont menacé d'exploser à Watt. J'aimerais encore remercier de tout cœur nos deux collaboratrices de Watt, Mmes Marlis Stefanutto et Annamaria Schibli. Bien que l'infrastructure de la Société coopérative Proscript reste au service de la culture, il nous a été pénible de quitter les locaux agréables de Watt et nous séparer de nos deux collaboratrices. L'idée de mettre sur pied et de gérer une infrastructure commune pour diverses institutions culturelles était séduisante et a tout d'abord suscité un intérêt marqué, jusqu'à ce qu'on soit entrés dans le concret. A ce moment-là, chaque groupement voulait un nouveau l'individualité. La SFO ne pouvait cependant pas supporter les frais toute seule. Dans le monde de la culture, il est souvent plus facile de rêver de collaboration que de la mettre en pratique. Cette expérience fut pour moi l'une des plus décevantes au sein de

mon mandat à la SFO. J'a parfois eu l'impression que, dans ce milieu, le rapport des vérificateurs de comptes était plus important que les activités culturelles. En tout cas, c'est ce qui s'est passé à Watt... Le chapitre se clôt donc ainsi. La bibliothèque centrale, qui se trouve désormais à la Zähringerstrasse 21 à Berne, est actuellement gérée par traitement électronique des données, depuis le mois d'août. Le programme Win-Biblio (de Pre-Data à Thoune) remplit toutes les conditions et permet une gestion efficace des prêts et des retours des ouvrages. Les données ont pu être, sans gros problème, transférées de la banque de données de mon collègue Joachim Conradi, président de l'Union allemande des orchestres d'amateurs. Nous le remercions de son aide efficace, ainsi que les collaborateurs de Pre-Data. L'année dernière, notre journal «Sinfonia» a également fait peu neuve. Suite à la récession générale, le nombre d'annonces publicitaires a fortement baissé. Il fallait donc trouver une solution moins coûteuse, et nous l'avons trouvée avec l'aide de l'imprimerie Lobsiger, à Berne. Notre journal est donc actuellement bien lisible, pratique et moderne. Le Comité central en a été félicité, et la nouvelle présentation suffit à nos besoins. Les membres du Comité central et de la Commission de musique ont dû renoncer en grande partie aux dédommagements usuels pour les séances et frais de déplacement; ils se sont toutefois réunis à plusieurs reprises pour traiter les affaires en cours – soit les élections en 1993, le nouveau programme de travail, le 75e anniversaire de la SFO, etc. Une fois de plus, j'ai constaté que la collaboration a été excellente et bien que les moyens soient réduits, nous avons tout de même fait du bon travail. En 1992, les contacts avec d'autres associations amies ont été moins intenses. L'événement central de cette catégorie a été le concert donné à Zoug, avec la participation de plusieurs associations. Quant à nos amis de La Grenette, à Berthoud, ils eux ont aussi leurs difficultés financières. On est par ailleurs arrivés à la conclusion qu'une campagne d'information devra être lancée pour que l'Article concernant la Culture soit ancré dans la Constitution. En clôture de ce rapport, je remercie encore mes collègues du Comité central et de la Commission de musique pour leur collaboration agréable et efficace; ce sont des camarades qui me manqueront. Je remercie aussi l'Office fédéral de la culture, sans la subvention duquel notre Société ne pourrait pas exister. Je remercie aussi notre traductrice et rédactrice Eliane Tyran qui, malgré les temps difficiles, a toujours été opérationnelle quand on avait besoin d'elle, fournissant des prestations incroyablement rapides et d'excellente qualité. Je remercie tous les orchestres pour la belle musique qui réjouit leur auditoire. Merci aussi aux chefs d'orchestre, aux solistes et aux membres des comités régionaux qui font du bon travail «dans les coulisses». Et merci encore à tous ceux qui nous accordent leur sympathie et leur soutien apprécié. Quant à mes souhaits pour l'avenir de la SFO, je les énoncerai de vive voix à l'Assemblée des délégués, le 8 mai 1993 à Zürich.

Jürg Nyffenegger,
président central sortant

Orchester des Stadthornvereins Bern

Wir suchen auf den 1. September 1993 oder nach Vereinbarung

eine Dirigentin oder einen Dirigenten

Wir sind ein Laienorchester mit sinfonischer Besetzung (ca. 25 Streicher und 10 Bläser) und führen pro Jahr zwei verschiedene Konzertprogramme auf. Unsere Proben finden jeweils am Donnerstagabend statt.

Schriftliche Bewerbungen richten Sie bitte an unsere Präsidentin
Sonja Baumgartner, Bürglenstrasse 25, 3006 Bern

Jahresbericht der Zentralbibliothekarinnen Rapport de la bibliothèque centrale

Zu Traktandum 6

Etwas überrascht – und auch etwas traurig – musste Anfang '92 von der bevorstehenden Auflösung der Genossenschaft PROSCRIPT Kenntnis genommen werden. Die beiden mit den Belangen der Zentralbibliothek betrauten Angestellten, Frau A.-M. Schibli und Frau M. Stefanutto, mussten verabschiedet, das angenehme Bibliotheksklokal in Watt musste geräumt werden. Ein glücklicher Zufall brachte uns das Angebot des Schweizer Bibliotheksdienstes (SBD), den Ausleihverkehr unserer Zentralbibliothek zu übernehmen. Ende Juni zogen die rund 2000 Werke, das Archiv unseres Verbandes, einige Möbel, Computer und vieles mehr Richtung Westen wiederum nach Bern. Die ersten sechs Monate brachten einige Veränderungen mit sich: Zum einen erfolgt die Rechnungstellung für Verlängerungsgebühren, den Ersatz verlorengangener Stimmen und die Instandstellung beschädigter Noten direkt durch den Schweizer Bibliotheksdienst, zum andern wird der Ausleihverkehr neu mit Hilfe eines Computerprogramms ausgeführt. Gerne hoffen wir alle, mit dem neuen Partner und am neuen Standort eine längerfristige Lösung gefunden zu haben. Allen, die sich im vergangenen Jahr für unsere Bibliothek eingesetzt haben, den Mitarbeiterinnen und Mitarbeitern des SBD, den Mitgliedern von Vorstand und Musikkommission EOY sei an dieser Stelle mein herzlichster Dank ausgesprochen. Eifrige Benützerinnen und Benützer der Bibliothek haben sicher festgelegt, dass sich einige der ausgeliehenen Werke in schlechtem bis desolatem Zustand befinden. Dies ist auch nicht verwunderlich, wenn man

bedenkt, dass unsere Einrichtung 75 Jahre alt ist und viele unserer Werke heute nicht mehr käuflich erworben werden können. Die für die Anschaffung von neuen Werken zuständige Musikkommission hat nun im Herbst '92 beschlossen, in den kommenden Jahren dem Ersatz defekter Noten besondere Aufmerksamkeit zu schenken. Vergriffene Werke sollen fachmännisch repariert werden, damit sie weiterhin Freude bereiten können. Zum Schluss einige statistische Angaben: Mit 595 ausgeliehenen Werken stieg der Ausleihverkehr gegenüber dem Vorjahr (550 Werke) um nahezu 10%. Absolute Spitzenreiter waren einmal mehr Werke von Schubert, Haydn und Mozart.

Bern, im Februar 1993
Käthi Engel Pignolo

Point 6 de l'ordre du jour

C'est avec surprise et regrets que nous apprenions, début 1992, la liquidation de la Société coopérative PROSCRIPT. Mesdames Schibli et Stefanutto ne travailleront ainsi plus pour nous; l'agréable local de Watt ne contiendra plus notre bibliothèque centrale. Un heureux concours de circonstances nous offrit la solution à ce problème, en ce sens que le Service suisse des bibliothèques (Schweizer Bibliotheksdienst – SBD) a pu immédiatement réactiver les services de notre bibliothèque. Ainsi, fin juin, environ 2000 œuvres, nos archives, divers meubles, un PC, etc., prirent à nouveau le chemin de Berne. Le premier semestre s'accompagna de quelques nouveautés, à savoir que la

mise en compte des frais de prolongation, le remplacement de partitions égarées, la remise en état du matériel relèvent directement du Service suisse des bibliothèques; en outre, notre service de prêt est dorénavant géré par un ordinateur. Nous souhaitons vivement avoir ainsi trouvé une solution efficace et à long terme. J'aimerais ici remercier sincèrement toutes celles et ceux qui se seront engagés au service de notre bibliothèque; je pense notamment aux collaboratrices et collaborateurs du SBD, aux membres du Comité central et de la Commission de musique. Les utilisateurs fidèles de notre bibliothèque n'auront pas été sans remarquer que certaines œuvres sont dans un mauvais état, pour ne pas dire plus. Ceci ne surprend que peu lorsque l'on se remémore que notre société compte 75 printemps et que de nombreuses œuvres ne figurent aujourd'hui plus sur le marché. La Commission de musique – responsable notamment de l'achat de nouvelles œuvres – a décidé, en automne 1992, de prêter particulièrement attention au remplacement d'œuvres en mauvais état. Pour le matériel défectueux ne pouvant plus être acheté, il conviendra de le faire réparer au mieux par des mains expertes, afin qu'il puisse tout de même remplir sa mission. En guise de conclusion, encore quelques données statistiques; soit qu'avec 595 œuvres commandées, le service des prêts aura dépassé de près de 10% le nombre de commandes de 1991 (550 œuvres). Le hit-parade des compositeurs aura une fois encore désigné Schubert, Haydn et Mozart.

Berne, en février 1993
Käthi Engel Pignolo
Bibliothécaire centrale SFO

Bericht der Musikkommission Rapport de la Commission de musique

Zu Traktandum 7

Aus bekannten Budget-Gründen haben wir im Berichtsjahr keine neuen Werke für die Zentralbibliothek anschaffen können. Die Musikkommission ist indessen nicht untätig geblieben, hat sie doch an allen gemeinsamen Sitzungen von Zentralvorstand und Musikkommission teilgenommen. Im September hat sie zudem eine eigene Sitzung abgehalten. An der zuletzt erwähnten Sitzung in Zürich wurden die folgenden Themen behandelt:

EOV-Orchester: Trotz des Misserfolgs des ersten Versuchs haben wir beschlossen, das EOV-Orchester wieder aufleben zu lassen, aber nur dann, wenn der Zentralvorstand oder allenfalls die Mitglieder konkrete Leistungen dieses Orchesters beanspruchen wollen.

«Sinfonia»: Die Musikkommission will die Redaktion der Sinfonia weiterhin unterstützen: einmal durch die Publikation eines kleinen Wettbewerbs in jeder Nummer (meist mit Selbst-Korrektur), dann durch die Veröffentlichung eines Jahreskalenders mit wichtigen Komponisten-Daten (Geburtsstage) und anderen Ereignissen aus der Musikgeschichte.

Bibliothek: In den nächsten Jahren wollen wir vor allem den Werkbestand durchforsten und Werke, die sich in schlechtem Zustand befinden, ersetzen.

Kurse: die Erfahrungen der letzten Jahre führen dazu, dass die Musik-

kommission künftig auf die Organisation von Kursen und Musik-Wochenenden verzichten will, es sei denn, aus der Mitte der Mitglieder würden konkrete Wünsche geäussert; in solchen Fällen steht die Musikkommission gerne zur Verfügung.

Zum Schluss danke ich herzlich meinen Kollegen in der Musikkommission, Käthi Engel Pignolo, Ueli Ganz und Ruedi Reinhardt, aber auch den Mitgliedern des Zentralvorstandes für ihr nicht selbstverständliches Engagement im Dienste der Musik. Und hier das schon fast traditionelle Zitat zum Nachdenken: «Wenn du die Sitten eines Volkes erfahren willst, dann lausche seiner Musik!» (Confuzius)

René Pignolo, Präsident der
Musikkommission

Point 7 de l'ordre du jour

Pour des raisons budgétaires, qui vous sont connues, nous n'aurons pas pu acquérir de nouvelles œuvres pour la bibliothèque centrale. Nous ne sommes par contre pas demeurés inactifs, puisque nous avons d'une part participé à toutes les séances et au travail du Comité central, et tenu une propre séance en septembre dernier, d'autre part.

Au cours de cette rencontre, nous avons notamment abordé les points suivants:

Orchestre SFO: Forts de la première expérience, nous pensons valable de réanimer cet orchestre, mais uniquement lorsqu'une prestation concrète

et précise sera fixée par le Comité central, éventuellement sur demande de nos membres.

«Sinfonia»: Nous continuerons notre participation à la rédaction de notre journal, en y incorporant à chaque numéro un petit concours (en général) avec autocorrection; ainsi qu'une fois par an, un calendrier rapellant des anniversaires et suggérant certaines dates de l'Histoire de la Musique à marquer.

Bibliothèque: Nous désirons, ces prochaines années, accorder la priorité de nos achats au remplacement systématique d'œuvres dont le matériel se trouve en mauvais état.

Cours et week-ends musicaux: Comme le besoin ne semble plus s'en faire sentir, nous n'organiserons en principe plus ni cours, ni week-ends musicaux; à moins que des membres nous prient de nous remettre à la tâche: nous sommes à votre disposition!

En conclusion à ce rapport, je dirai mes sincères remerciements à mes collègues de la Commission de musique: Käthi Engel Pignolo, Ueli Ganz et Rudolf Reinhardt; de même qu'à l'équipe du Comité central pour leur engagement remarquable au service de la Musique et de notre société. La pensée «presque» traditionnelle: «Si tu veux juger des mœurs d'un peuple, écoute sa musique»

Confucius

René Pignolo président de la
Commission de musique